



Prêt d'argent sans reconnaissance de dette

Par **sogano18**, le **09/12/2009** à **11:29**

Bonjour,

Voici mon probleme, au mois d'aout dernier, j'ai effectué deux mandat cash à hauteur de 1500 € à mon ex ami. Aucune reconnaissance de dette n'a été faite. Bien sur maintenant il refuse de me rembourser. Ai je une chance d'obtenir gain de cause?

Merci de vos réponses, noël approche...

Par **peace**, le **09/12/2009** à **12:00**

bonjour!!

En effet, sur le plan civil, jusqu'à 1 500 €, une preuve peut être apportée sans qu'un écrit soit nécessaire. Mais s'il y a un conseil à donner c'est de faire signer une reconnaissance de dette, car son existence permet souvent d'éviter que l'affaire soit portée devant la justice. consultez monavocatonline.fr